Organisme certificateur
Mandaté par AFNOR Certification

Certificat

FERMETURES
Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Traditionnel « TRAD'Easy, Ver'Easy, TRADI RAPIDE, TRADI VERANDA »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **FRANCIAFLEX SAS**
2 rue Mahomat – ZI 35650 LE RHEU FRANCE
Usine **FRANCIAFLEX SAS**
2 rue Mahomat – ZI 35650 LE RHEU FRANCE

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 155-261-28 du 1 mars 2004
Décision d'extension n° 969-261-28 du 18 octobre 2022
Cette décision se substitue à la décision n° 862-261-28 du 19 juin 2020

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5 V*6	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2	Manœuvres par treuil
	E*4	Manœuvre motorisée
Manœuvre :	M*1 M*2	Manœuvre par treuil selon configurations
	M M+	Manœuvre motorisée selon configurations
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement [1] :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

[1] Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 6 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président

Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

ACCREDITATION N° 5-0010
List of sites and Scope available on / Listes des sites et portée disponibles sur WWW.COFRAC.FR

Annexe du Certificat

Décision n° 969-261-28 du 18 octobre 2022

PERFORMANCES

Résistance au vent :

Lame ADP 37

Franciaflex

avec coulisse 43 x 21 Y
prof : 27 mm

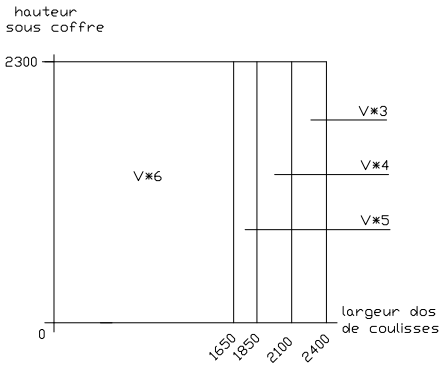

avec coulisse 68 x 21 Y
prof : 52 mm

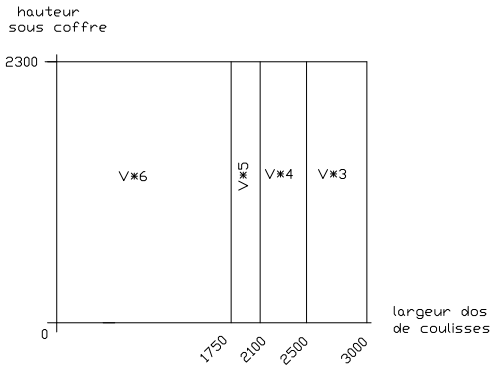

Lame ADP 42

Franciaflex

avec coulisse 43 x 21 Y
prof : 27 mm

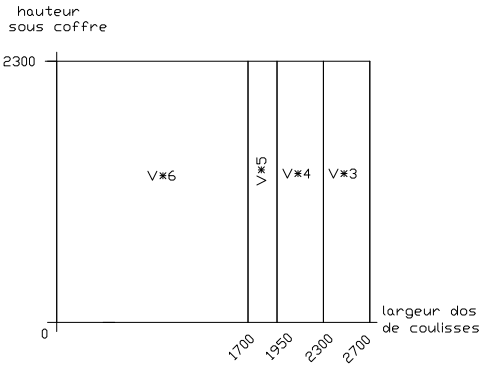

avec coulisse 68 x 21 Y
prof : 52 mm

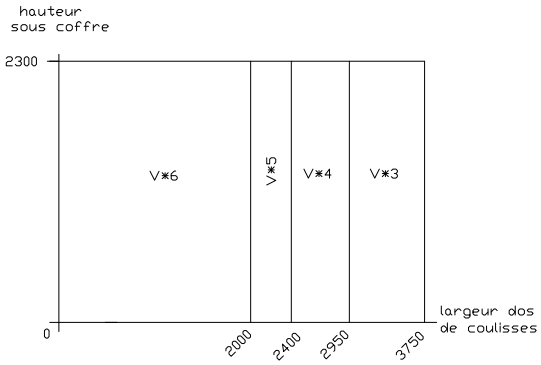

Annexe du Certificat

Décision n° 969-261-28 du 18 octobre 2022

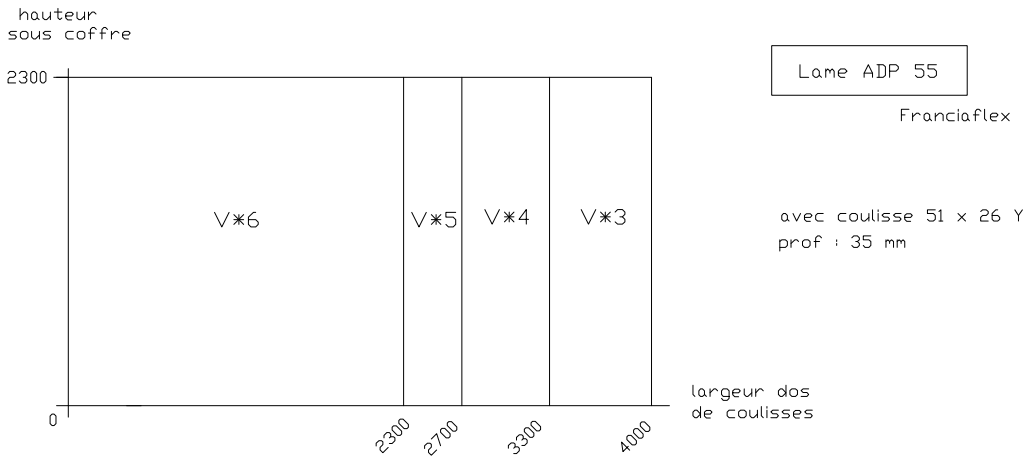

Endurance mécanique :

Manœuvre par treuil : E*2

Manœuvre motorisée : E*4 (Lame ADP 55 : pour une largeur maximum de 3000 mm Au-delà de 3000 mm : classe E*2)

(Les tabliers alu ADP 37 bicolore et ADP 42 bicolore sont limités à la classe E*2)

Pour les motorisations solaires : dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

Manœuvre :

– Effort de manœuvre :

Manœuvre par treuil : M*1 ou M*2 selon les surfaces définies ci-dessous

	LAMES		
	ADP 37	**ADP 42**	**ADP 55**
Treuil à manivelle	M*1 S ≤ 5,4 m² M*2 S ≤ 4 m²	M*1 S ≤ 6,1 m² M*2 S ≤ 2,6 m²	M*1 S ≤ 5,6 m² M*2 S ≤ 2,5 m²
Motorisée	M S ≤ 6,64 m²	M S ≤ 7,76 m²	M S ≤ 9,0 m²

Manœuvre motorisée : M ou M+

Annexe du Certificat

Décision n° 969-261-28 du 18 octobre 2022

– Fausses Manœuvres :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : M avec les motorisations Somfy : LS 40, LT 50
Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

M+ avec les motorisations à commande radio Somfy : Oximo RTS, Oximo IO, RS 100, Ilmo
FRANCIASOFT et WELL' COM

M+ avec les motorisations solaires Somfy : Basique WireFree RTS, Oximo Solar IO
Simu : AUTOSUN 2 JOB, AUTOSUN 2 BHZ

Notes :
- Le système a permis de réaliser 3 cycles de déploiement/repliement avec sa batterie exposée à la température de -10°C. Ce fonctionnement a été constaté après une durée d'exposition cumulée de la batterie de 100 jours à +70°C, afin de simuler un vieillissement accéléré de la batterie.

- Le poids de tablier est limité à 15 kg pour les motorisations solaires de couple 10 Nm.

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvres par treuil et motorisée : Critère satisfaisant

- **Résistance aux chocs :** C*

- **Comportement à l'ensoleillement :** R

- **Occultation :** O*

- **Corrosion :** S*1

- **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers aluminium Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manœuvres par treuil et motorisée

Tablier aluminium $\Delta R^* = 0,15$

Annexe du Certificat

Décision n° 969-261-28 du 18 octobre 2022

– Volet équipé du tablier aluminium ADP 37 bicolore (gris – laque courante) et ADP 42 bicolore (gris – laque courante)

La résistance thermique du volet résulte des 3 critères ci-après :

- Résistance thermique du tablier en m².K/W — Rsh = 0,01
- Perméabilité à l'air : faible perméabilité — Classe 4
- Emissivité de la face intérieure du volet — ε = 0,32

Résistance thermique (tablier + lame d'air + laque faible émissivité) en m².K/W

Tablier aluminium avec lame ADP 37 bicolore et ADP 42 bicolore (enroulements intérieur ou extérieur)

- Perméabilité à l'air : faible perméabilité — Classe 4 — ΔR^* = 0,25

Note : Calcul selon les règles Th-Bât 2021 - Fascicule Parois vitrées.

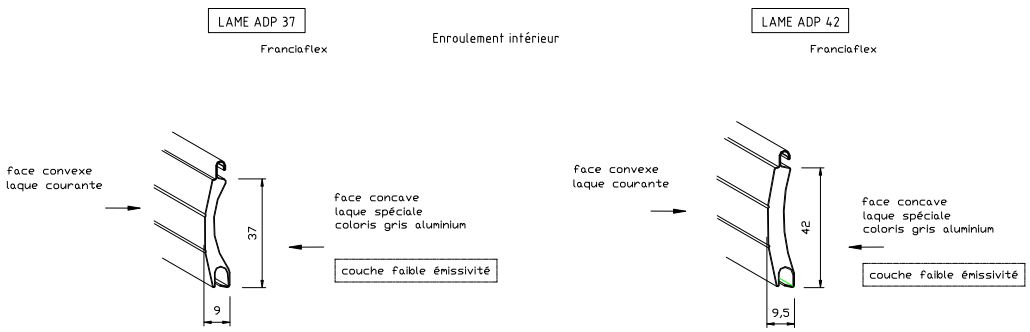

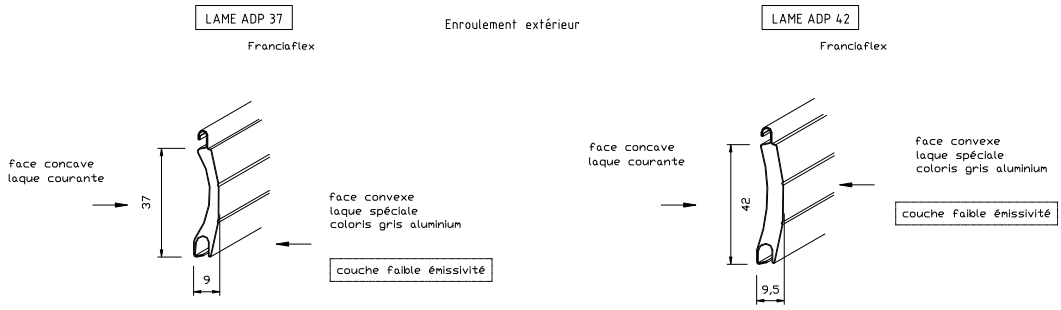

Nota : Une instruction de nettoyage annuel est affichée sur le produit, à proximité de l'étiquette NF-Fermetures

Annexe du Certificat

Décision n° 969-261-28 du 18 octobre 2022

Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a été établie en mai 2020 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.